

CHORUS PRO

FACTURES MARCHE DE TRAVAUX + DUME

OBJECTIF DE FORMATION

Gérer sa facturation avec la plateforme CHORUS PRO

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Ouvrir son compte
Déposer un acompte ou un décompte
Suivre les traitements de ses dépôts dans l'application CHORUS

PUBLIC CONCERNE

Toutes celles et ceux qui souhaitent progresser dans le processus en ligne des marchés publics
Toute personne procédant à la facturation

PRE REQUIS

Disposer d'un numéro SIRET pour la création du compte

EFFECTIFS

Minimum : 4 personnes

CONTENU

- Les obligations des entreprises
- Les obligations des entités publiques
- L'organisation de Chorus pro et du traitement des factures
- La création du compte
- Trouver mes clients
- Le dépôt des acomptes (en cours de marché)
- Le dépôt des décomptes (en fin de marché)
- Le cas des cotraitants
- Le cas des sous-traitants
- Le suivi du traitement de la facture – Les différents statuts
- L'appli CHORUS
- Les Webinaires
- Le site Communauté Chorus pro.
- Préparation d'un document DUME (présentation, connexion, essai)

METHODE PEDAGOGIQUE

Alternance d'apports théoriques et de mise en situation pratiques
Exercices pratiques

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

Vidéo projecteur
Documentation pédagogique
Outil informatique avec connexion Internet

SUIVI ET EVALUATION

Exercices de dépôts sur CHORUS PRO et de suivi des traitements
Enquête de satisfaction finale

PR

.../...

VALIDATION / SANCTION

Attestation de fin de formation remise à chaque participant à la fin de la formation

ASSIDUITE

Emargement de l'état de présence par demi-journée
Attestation de fin de formation co-signée par l'Organisme de Formation et le participant au stage

INTERVENANT

Aude LEFEBVRE *ou tout autre formateur ayant les compétences requises*

ORGANISATION

Formation GROUPE dispensée en INTER ENTREPRISE et en PRESENTIEL exclusivement

DUREE

UNE journée soit un total de 7 heures de formation

DATES (date limite d'inscription : nous consulter)

13 octobre 2020 **Ou** 12 avril 2021

COUT

350,00 euros / personne (*la C.C.I. de la Creuse n'est pas assujettie à la T.V.A. pour ses activités de formation*)

LIEU DE DEROULEMENT (locaux accessibles aux personnes en situation de handicap)

Selon l'origine géographique des personnes inscrites, le lieu de déroulement est :

CAMPUS CONSULAIRE – Zone Industrielle Nord – 11, rue Philippe Lebon – 87280 LIMOGES

Ou **CAMPUS INISUP** – 25, Avenue Edouard Herriot – 19109 BRIVE

Ou **CCI DE LA CREUSE** – Maison de l'Economie – 8 Avenue d'Auvergne – 23000 GUERET

